

énergie

Le boom des pompes à chaleur

L'inquiétude de voir ses factures d'énergie exploser plane dans les foyers. Pour pallier la dépendance aux énergies fossiles, les demandes d'installations de pompes à chaleur augmentent.

Les derniers événements internationaux s'invitent jusque dans nos logements. Après l'envolée des prix du carburant causée par le conflit au Moyen-Orient, les Loir-et-Chériens sont attentifs à la consommation énergétique de leur logement.

« Les clients nous le disent : depuis le début du conflit, ils craignent une augmentation du prix du gaz et du fioul. De manière générale, ils ne veulent plus être dépendants des énergies fossiles. » Selon Sébastien Deniau d'Expert travaux 41, les consommateurs cherchent des modes de chauffage alternatifs. Les chaudières à gaz seraient délaissées au profit de poêles à bois et poêles à granulés mais aussi les pompes à chaleur (Pac).



Les pompes à chaleur aérothermiques air/air ou air/eau, sont les plus couramment utilisées. (Photo NR)

« Les clients ne veulent plus être dépendants des énergies fossiles »

Dans le Vendômois, « de plus en plus de logements sont équipés de Pac », assure-t-il. Les demandes d'installation ne cessent d'augmenter. L'entreprise en a reçu une dizaine dans le mois. Témoins de l'engouement pour le dispositif, « les industriels se plaignent que les

ventes de chaudières chutent ». En 2025, les ventes ont diminué de 5,2 % selon le groupement français des industries thermiques, aéronautiques et frigorifiques, Uniclimate. Indépendante d'autres sources d'énergie, la pompe à chaleur vient puiser l'énergie disponible dans l'air, l'eau ou la terre pour la chauffer et la transférer dans le logement. « Ce qui permet de réaliser des économies d'énergie de 50 % à minima », note Mohammed Yahyaoui, gérant de Bleu Ciel Énergie, spécialisé dans les Pac. « Bien sûr qu'elle doit fonctionner à l'électricité. Mais le coût sera com-

pensé et n'atteindra jamais celui du gaz. »

Si l'intérêt économique peut être un argument, c'est avant

tout l'intérêt financier qui prévaut. L'investissement est positif à long terme mais l'installation reste coûteuse, pouvant

repères

> MaPrimeRénov' versée par l'Agence nationale de l'habitat (Anah) et les certificats d'économie d'énergie (CEE), par les fournisseurs d'énergie constituent une large part des financements de l'installation pour la conversion.
> À celles-ci, devraient s'ajouter les mesures du plan d'électrification du gouvernement en faveur de la

souveraineté énergétique, dévoilé par le premier ministre Sébastien Lecornu, vendredi 10 avril.

> Le gouvernement entend amplifier la production de Pac et doubler le nombre de foyers équipés de 4 millions de pompes à chaleur actuellement, à 8,8 millions d'ici 2030. Comme pour les voitures, un système de leasing pourrait être instauré.

varier entre 10.000 et 20.000 € selon la marque, le type de logement et la surface. « En trois ans, la Pac est rentabilisée pour quelqu'un qui se chauffait au fioul et le consommateur n'est plus soumis aux variations de prix du fossile », ajoute Mohammed Yahyaoui.

Une ébauche de transition

La reprise des demandes d'installations ou de renseignements depuis le début d'année 2026, est corrélée à l'augmentation des aides, selon les professionnels. Mais un reste à charge subsiste malgré tout pour le client. Après le passage de MaPrimeRénov', en partie déterminée par le régime fiscal et les différentes aides, il peut être « de 2.000 € à 6.000 € pour des revenus modestes ».

« Les aides peuvent inciter à convertir son modèle de chauffe mais les clients, de manière générale, font attention à leurs dépenses », fait savoir Camille Bordat, gérante associée d'Inotec Romorantin. Pour les dernières Pac demandées à l'entreprise, les « clients n'y songent que quand ça devient nécessaire, quand la chaudière lâche. Ils ne cherchent pas à faire les travaux quand elle continue de fonctionner normalement. » Plus nuancée, Camille Bordat avertit : « Aujourd'hui, on n'en est pas non plus à une transition massive de la chaudière à la Pac. »

Martin Kretowicz

tourisme

2^e saison des Nuits du Donjon de Montrichard

Les Nuits du Donjon sont de retour à Montrichard pour leur 2^e saison. Présenté par la société de Noyers-sur-Cher Pyradair - en collaboration avec la municipalité de Montrichard, cet événement inédit mêle patrimoine, lumière, son et technologies immersives (dont 400 m² de projections sur l'enceinte du donjon avec du mapping 3D).

Dans le cadre spectaculaire et chargé d'histoire du donjon récemment rénové, ce voyage sensoriel de 900 mètres transporte petits et grands dans une aventure féerique, entre mémoire, imagination et technologie. Les visiteurs avaient pu suivre jusqu'en octobre l'aventure de deux enfants lors du siège du donjon, puis découvrir en décembre la féerie de Noël. Désormais, ils pourront découvrir jusqu'à fin octobre une histoire qui s'appuie sur le lien historique entre Henri II Plantagenêt (1) et la diffusion des récits arthuriens, à travers la lutte de l'écuyer Renaud pour

défendre le château de Montrichard assiégé. Cette histoire permet ainsi de « faire un lien entre l'histoire du donjon et les récits médiévaux », rapporte son créateur Clément Daire. Marie-Sophie est déjà venue à Noël avec son mari et ses enfants, et a profité de la venue de ses parents pour venir découvrir le nouveau spectacle. Âgé de 9 ans, son fils Robin préfère cette aventure-ci, tandis que sa mère garde sa préférence pour la féerie de Noël. Sandrine est quant à elle venue depuis la Corrèze en famille pour visiter le zoo de Beauval, et a été attirée par les lumières du donjon depuis la route. Ce groupe a particulièrement aimé la partie de déambulation dans la forêt.

Un spectacle produit localement

Les spectateurs sont guidés tout au long de leurs déambulations par une « équipe de terrain » bienveillante, qui s'avère être aussi l'équipe créatrice des

visuels, des lumières et des sons. L'équipe « touche-à-tout » de Pyramidair est composée de 6 personnes qui développent et produisent tout localement, et en interne. La majorité de la vidéo 3D est réalisée avec des captures de mouvement, et l'intelligence artificielle vient en complément de certaines séquences.

Après avoir travaillé durant 6 mois sur le premier spectacle, l'équipe est rodée et connaît le site. Le temps de travail pour chaque scénographie est désormais de 4 à 5 mois. L'investissement pour ce projet est de 300.000 € (essentiellement du matériel), et sera amorti sur 3 ans.

Cor. NR : Amélie Gidoin

(1) En 1154, Henri II Plantagenet était comte d'Anjou et du Maine, duc de Normandie et d'Aquitaine et roi d'Angleterre. Montrichard faisait partie de ce vaste ensemble et fut de ce fait fief anglais jusqu'en 1188. (Source : les Amis du vieux Montrichard).



Le nouveau spectacle des Nuits du Donjon est visible jusqu'au 2 mai, puis du 25 juillet au 31 octobre. (Photo NR)

pratique

> Forteresse de Montrichard, accès par la rue de la Glacière. Ouverture des grilles à 21 h mais premier départ du parcours à la tombée totale de la nuit. Dernier accès à 22 h 30.

> Spectacle tout public. Parcours adapté aux familles. Le site n'est pas accessible aux personnes en fauteuil roulant en raison des déclivités très importantes du château.

> Ouvert jusqu'au 2 mai (le mardi, mercredi, vendredi et samedi) et les 8, 9, 14, 15 et 16 mai. Puis du 25 juillet au 31 octobre.

> Tarif : 14,50 € (plein tarif), 10 € (de 5 à 16 ans), gratuit pour les moins de 5 ans, 43 € (2 adultes et 2 enfants).

> Réservations et informations : www.nuitsdudonjon.fr; billets également disponibles sur place.